



COMMUNE DE LAMBESC

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif du Conseil Municipal	29
Conseillers en exercice	29
Qui ont pris part à la délibération	29

SEANCE DU
11 JUIN 2025

Le onze juin deux mille vingt cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LAMBESC a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Bernard RAMOND, et à la suite de la convocation faite par Monsieur le Maire le cinq juin deux mille vingt cinq et ce conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2121-17 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENTS : Bernard RAMOND, Claire BLANC, Jean-Jacques DECORDE, Martine CHABERT, Hubert BACHELARD, Fabienne RAMOND, Jacques GAÏOLI, Bernard MAYER, Joëlle BENALET, Bruno BRETON, Violette ROMERA, Hervé SUGNER, Sylvie PORRY, Karen LECLUSE, Anne-Laure JOLY, Hélène ALLIETTA, François BERGA, Corinne ARCHAMBAULT, Valérie FARGIER, Philippe BERNARD, Magalie TRAMIER, Dominique MEYER

REPRESENTES : Dominique PELLEGRIN à Jacques GAÏOLI, Alain ARIA à Jacques DECORDE, Jocelyne PASTOR à Claire BLANC, Yvon CASTINEL à Martine CHABERT, Diana PELLETIER à Fabienne RAMOND, Guy GARCIN à Bernard RAMOND, Jean-Michel CARRETERO à Valérie FARGIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne-Laure JOLY

DELIBERATION N° 2025-068	Technique Cession du tracteur agricole New Holland immatriculé 127-ZM-13 à la SAS Pages Motoculture
-----------------------------	--

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le tracteur agricole de la marque New Holland, modèle TS 100 a été mis en circulation le 16 juillet 2003 et immatriculé 127-ZM-13. Il affiche au 30/06/2025 un total de 11 298 heures de fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le
ID : 013-211300504-20250611-DB_2025_068-DE

Il est nécessaire de remplacer ce matériel en raison de son obsolescence, celui-ci ne répondant plus de manière optimale aux exigences actuelles des services techniques municipaux. Par ailleurs, son maintien en service générerait des coûts d'entretien importants.

C'est pourquoi, il est proposé de vendre ce véhicule en l'état à la SAS Pages Motoculture, pour un montant de 7 000 €. Cette somme a été déduite de l'acquisition d'un nouveau tracteur neuf de marque Massey Fergusson 5S.105 Dyna6 Visio pour un montant de 99 800 € T.T.C.

Après en avoir délibéré LE CONSEIL MUNICIPAL

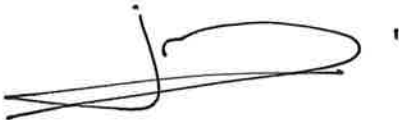
- **APPROUVE** la cession du tracteur agricole New Holland TS 100 immatriculé 127-ZM-13 à la SAS PAGES MOTOCULTURE pour un montant de 7 000 €, selon l'offre faite par cette société et dans le cadre d'une reprise lors de l'achat d'un tracteur neuf
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette vente.
- **PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérécourse citoyen » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

Délibéré à Lambesc les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de Séance

Anne-Laure JOLY



Le Maire de Lambesc,



Bernard RAMOND

